

*Michel
Thiollière*

*Nicole
Peycelon*

*Gaël
Perdriau*

*Françoise
Grossetête*

*Charles
Malécot*

*Ghislaine
Celdran*

*Christian
Brodhag*

*Agnès
Chanal*

*Patrick
Guillou*

*Corinne
L'Harmet-Odin*

*Jean-Jacques
Rey*

*Josette
Schérian*

Mars 2008 – Mars 2009 : Saint-Etienne, une ville à l'arrêt

*Bilan de la 1^{ère} année de mandat de M. Vincent
réalisé par le groupe municipal d'opposition
« Union pour l'avenir des Stéphanois »*

Un an après, le constat...

Tout le monde s'accordait à le dire, Saint-Etienne avait changé. Saint-Etienne avait réussi sa reconversion. S'en était fini de la ville noire et monotone des années 70. Saint-Etienne était redevenue la cité imaginative et créative d'antan.

Son Zénith, le premier de Rhône-Alpes, sa Cité du Design, sa deuxième ligne de tramway, sa Salle des Musiques actuelles, sa Maison de l'emploi, étaient autant de symboles de son renouveau. Cette ville dynamique, pleine de tempérament et d'entrain pour l'avenir, n'est plus.

L'arrivée des socialo-communistes à la Mairie a marqué un coup d'arrêt à cette vitalité retrouvée. Car depuis un an maintenant, Saint-Etienne est au point mort. Plus rien de nouveau ne se fait. Saint-Etienne n'avance plus au même rythme que les autres grandes villes européennes. Saint-Etienne perd son âme.

Elu par défaut, le nouveau maire n'a ni projets, ni ambition pour Saint-Etienne et les Stéphanois. Faute de quoi, il a choisi d'adopter un adage bien connu au Parti Socialiste : « la meilleure façon de ne pas décider, c'est de concerter... » alors la nouvelle municipalité concerte... « dis nous ce dont tu as besoin, nous te dirons comment t'en passer... » !

Seulement cette fois, Saint-Etienne risque de ne pas s'en relever...

Sommaire

Plan de mandat de M. Vincent : une coquille vide _____	p.3
2009 : des augmentations en veux-tu, en voilà... _____	p.5
Promesses de campagne : il a dit, il a menti... _____	p.7
Mars 2008 – Mars 2009 : la rétrospective _____	p.9

Plan de mandat de M. Vincent : une coquille vide

□ 54 pages pour accoucher d'une souris !

M. Vincent a mis un an pour écrire son plan de mandat. Il a donc été mûrement réfléchi. Nous pouvions alors légitimement penser qu'il foisonnerait d'actions et de décisions concrètes pour Saint-Etienne et les Stéphanois. Que nenni.

M. Vincent nous livre 54 pages de littérature mielleuse sans rien nous proposer de nouveau. Aucun nouveau projet, aucune mesure « anti crise », au mieux, des mesurette, du minimalisme mais surtout de l'attentisme.

Avec M. Vincent, on attend. On attend le résultat d'études, d'audits, d'enquêtes, on végète, on réfléchit... En tous les cas, pendant ce temps là, on n'agit pas ! Or Saint-Etienne a besoin d'entrain et de dynamisme pour exister et continuer son renouveau.

□ Cherchez les nouveaux projets !

Heureusement qu'il y a la poursuite des projets engagés par la municipalité Thiollière pour remplir les 54 pages de son plan de mandat, car en matière d'idées nouvelles, on cherche encore...

La vocation tertiaire de Châteaueux (p.14 de son plan de mandat), la réalisation d'un parc urbain à Manufacture Plaine Achille (p.15), la création d'un Pôle santé à Nord (p.15 et 16), la rénovation des places du centre-ville (p.17), etc., sont autant de dossiers qui étaient lancés et que M. Vincent poursuit.

Si Saint-Etienne a obtenu le label « ville de tourisme », c'est parce que le dossier était fait. Si la mairie de proximité de La Métare voit si rapidement le jour, c'est parce que toutes les études étaient faites, les financements trouvés. M. Vincent n'a eu qu'à finir le travail.

Mais une fois tous les projets de l'ancienne municipalité terminés, que nous propose M. Vincent ? Son plan de mandat pose plus de questions qu'il ne donne de réponses...

□ La récupération politique, tout un art...

M. Vincent veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes. En l'absence d'idées nouvelles, il reprend celle de l'ancienne municipalité, et il change leur nom. C'est ainsi que l'Ecole Municipale des Sports est devenue l'Ecole Multisports Municipale. C'est ainsi que les Rencontres Associatives sont devenues le 1^{er} Printemps des Associations. C'est ainsi que le prix « Initiatives Etudiants » est devenu « ID'Jeunes »...

M. Vincent pousse même le vice de la récupération politique en s'appropriant des propositions de campagne de Michel Thiollière. Le « Code de la rue », par exemple, qu'il propose page 23 de son plan de mandat était page 47 dans le programme de campagne de Michel Thiollière ! Jamais M. Vincent n'a employé ce terme ni même présenté ce projet aux électeurs stéphanois. Il a tout simplement pioché la bonne idée chez Michel Thiollière.

Autre exemple : la clause d'insertion au sein des marchés publics. Reprenez les documents de campagne de M. Vincent, pas une ligne sur le sujet. En revanche, c'était page 39 du programme de campagne de Michel Thiollière !

Enfin, M. Vincent, pour qui l'EPA et l'ANRU n'avançaient pas assez vite à son goût lorsqu'il était dans l'opposition, fait aujourd'hui sien les projets lancés par l'ancienne municipalité. L'éco-quartier Desjoyaux au Crêt de Roc par exemple (p.27 de son plan de mandat), l'îlot Franche Amitié à Tarentaize-Beaubrun-Séverinne (p.28), le pôle de centralité à Montreynaud (p.29), les aménagements à Montchovet (p.29) ou encore à Jacquard (p.30).

A la lecture de son plan de mandat, on a l'impression que tout ce qui s'est fait en 2008 et qui se terminera en 2009 est de son fait. C'est déjà intégré dans son plan de mandat et son bilan !!!

M. Vincent ne manque pas de culot. Il a trouvé des dossiers ficelés, livrés clé en main, où il n'a plus qu'à poser la première pierre, ou mieux encore, à inaugurer et à sourire sur la photo !

2009 : des augmentations en veux-tu, en voilà...

□ IMPÔTS LOCAUX

- **+ 7,5 % d'augmentation des impôts locaux**
(Conseil municipal du 22/12/08)
- **Suppression de l'exonération de 2 ans de la Taxe foncière pour les constructions nouvelles !**
(Conseil municipal du 30/06/08)
- **Assujettissement à la Taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 ans !**
(Conseil municipal du 30/06/08)

□ TAXE AUX ENTREPRISES

- **+ 6,2 % d'augmentation du taux de Versement transport (VT) !**
(Conseil communautaire du 08/12/08)
- **+ 0,6 % d'augmentation du taux de la Taxe professionnelle unique (TPU) !**
(Conseil communautaire du 26/01/09)

□ HABITAT

- **+ 7,6 % d'augmentation du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) !**
(Conseil communautaire du 26/01/09)
- **Création d'une Participation pour Voirie et Réseaux (P.V.R.) afin « de faire contribuer les propriétaires fonciers au financement des équipements publics d'infrastructures indispensables à l'implantation de constructions nouvelles. » !**
(Conseil municipal du 06/10/08)
- **Création d'une Taxe sur les cessions de terrains nus rendus constructibles !**
(Conseil municipal du 30/06/08)

□ TRANSPORT PUBLIC

- **+ 5,6 % d'augmentation en moyenne sur tous les tarifs de transport en commun de la Ville et de l'Agglomération !**
(Conseil communautaire du 08/12/08)
- **+ 5,9 % d'augmentation en moyenne sur tous les tarifs des transports scolaires !**
(Conseil communautaire du 08/12/08)

□ MAISONS DE RETRAITE

(Conseil d'administration du CCAS du 16/12/08)

- **Jusqu'à + 10 % d'augmentation sur le prix journalier dans les foyers logements !**
- **+ 6,5 % d'augmentation sur le prix journalier dans les maisons médicalisées !**
- **+ 4,5 % d'augmentation sur le prix journalier dans les accueils pour les personnes désorientées (cantous) !**

□ CANTINES SCOLAIRES

- **+ 2,5 % d'augmentation en moyenne sur le prix des repas dans les cantines scolaires municipales !**

(Conseil municipal du 12/01/09)

□ LOISIRS

- **+ 3 % d'augmentation en moyenne sur tous les tarifs de l'Ecole Municipale des Sports !**
(Conseil municipal du 12/01/09)
- **+ 3 % d'augmentation en moyenne sur tous les abonnements dans les piscines municipales !**
(Conseil municipal du 12/01/09)
- **+ 3 % d'augmentation en moyenne sur le prix des places et sur les abonnements à l'Opéra-Théâtre !**
(Conseil municipal du 12/01/09)
- **+ 11,1 % d'augmentation sur le prix du billet d'entrée au Musée d'Art Moderne !**
(Conseil communautaire du 08/12/08)

□ VIE ASSOCIATIVE

- **+ 3 % d'augmentation en moyenne sur les locations et les prêts de matériels aux associations et clubs de la ville !**

(Conseil municipal du 12/01/09)

Voilà concrètement, dans les faits, ce qu'a fait M. Vincent depuis un an. Le moins que l'on puisse dire, c'est que depuis qu'il est Maire, nous ne voyons pas la vie en rose...

Promesses de campagne : il a dit..., il a menti !

Le candidat Vincent a fait beaucoup de promesses aux Stéphanois pendant la campagne. Le Maire Vincent, lui, les a oubliées...

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« Il n'est pas envisageable d'augmenter les taux [d'impôts], malgré une situation financière désastreuse laissée par le Maire sortant. »

>>> **Ce qu'il a fait...**

Il a augmenté les impôts locaux de 7,5 % dès 2009 !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« Nous réduirons les coûts d'accès aux transports publics pour les jeunes en recherche d'emploi »

>>> **Ce qu'il a fait...**

Il a augmenté de 20 centimes le Pass Tremplin destiné aux demandeurs d'emploi !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« la baisse du prix du Pass pour les personnes âgées. »

>>> **Ce qu'il a fait...**

Il a augmenté de 5 € le Pass senior annuel, le passant de 245 € à 250 € !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« En matière d'animation, sorties, spectacles, (...) le financement de l'AARMCA devra être conforté, sauf à faire payer davantage les personnes âgées. »

>>> **Ce qu'il a fait...**

Il a baissé de 60 % la subvention à l'AARMCA en 2009, la passant de 230.000 € à 90.000 € !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« Nous attribuerons un véritable budget par quartier pour décider d'actions de proximité. »

>>> **Ce qu'il a fait...**

Il a réduit le nombre de conseils de quartier après son élection (de 21 à 18) mais n'a pas pour autant augmenté les enveloppes d'investissement. Elles sont restées à 75.000 € par conseil. C'est donc au final 1,35 M€ qui leur sont alloués contre 1,57 M€ auparavant, soit une baisse de 14 % !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« Nous pensons que le quartier des Ursules et la colline Sainte-Barbe doit retrouver ses fonctions d'espace d'échanges et nous nous situons aux antipodes du projet de « Centre commercial densifié », type Centre 2, étudié ces derniers mois par la majorité sortante. Nous proposons donc la destruction du parking actuel non enterré, transféré plus au Sud, et son remplacement par un parc urbain et une place. »

>>> **Ce qu'il a fait...**

M. Vincent a « évolué » comme il dit. Les orientations prises par l'ancienne équipe municipale ne sont finalement plus si mal que ça. Fini donc le parc urbain et la place verdoyante promis aux Stéphanois, à présent place à 20.000 m² de surfaces commerciales, genre « mégastore » !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne sur la situation des Rroms...**

« Nous n'aurions jamais laissé traîner aussi longtemps cette situation, des logements d'urgence pourraient à long terme mieux répondre au problème immédiat (mais ils n'existent pas, il faudra donc en réaliser). Une attitude humaine doit prévaloir ».

>>> Ce qu'il a fait...

M. Vincent a fait enfumer l'école où squattaient les familles Rroms pour les en déloger ! Et au lieu de réaliser les logements d'urgence qu'il prônait, il a laissé se créer un squat sous le kiosque de la place Jean-Jaurès pendant des semaines cet été ! Aujourd'hui encore, les Roms squattent en ville et toujours pas de logements d'urgence en vue...

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« La création d'une commission extra municipale de Terrenoire (...) plus adaptée à la réalité du quartier qu'un simple conseil de quartier. »

>>> Ce qu'il a fait...

Il a gardé le « *simple conseil de quartier* » mis en place par Michel Thiollière sur Terrenoire !

❑ **Ce qu'il avait promis pendant la campagne...**

« La construction avant 2010 de la piscine de la Marandinière avec un financement public. »

>>> Ce qu'il a fait...

Un an après son élection, M. Vincent n'a toujours pas décidé où il allait la construire et avec quels financements... Pour 2009, il a juste prévu de faire une étude... Ce ne sera donc pas pour 2010, ni même pour 2011, et peut-être même pas pour 2012 !

29 avril 2008 : M. Vincent refuse de recevoir l'élection de Miss France au Zénith !

Mettre en lumière le nouveau Zénith, montrer à la France entière que Saint-Etienne a changé, que Saint-Etienne s'est embellie, que les années noires sont désormais derrière nous, M. Vincent ne le voulait pas. C'était faire trop d'honneur à Michel Thiollière et son équipe. En refusant de recevoir cette élection, M. Vincent a privé notre ville de retombées médiatiques positives à une heure de grande écoute et sur la chaîne la plus regardée de France. Vraiment dommage quand on sait que le 6 décembre dernier, l'élection a réalisé une part d'audience moyenne de 41,2 % avec près de 10 millions de téléspectateurs !

15 mai 2008 : M. Vincent refuse d'appliquer le Service Minimum d'Accueil les jours de grève !

Socialiste avant d'être Stéphanois, M. Vincent a délibérément refusé d'appliquer la loi pour des raisons idéologiques. En suivant bêtement la ligne du PS, notre Maire a pénalisé le 15 mai, puis à nouveau le 7 octobre, les enfants, mais aussi les parents, qui ont dû, une fois de plus, subir les grèves ! Les familles stéphanoises devront attendre une ordonnance du Tribunal administratif pour que M. Vincent applique enfin la loi et mette en place, les jours de grève, un Service Minimum d'Accueil dans les écoles publiques de la ville. Preuve que cette loi n'était pas « *inapplicable* », elle a été appliquée avec succès le 29 janvier dernier !

9 juillet 2008 : M. Vincent supprime l'arrêt de tram « Les Creuses » !

Sans concertation, et contre l'avis des riverains, commerçants et usagers du tram, M. Vincent avait décidé de supprimer l'arrêt des Creuses. Un arrêt qui remplissait pourtant pleinement ses objectifs de service public de proximité, que ce soit en terme d'acheminement de clients dans les commerces ou de déplacement des personnes âgées sur le quartier, notamment les jours de marché place Albert Thomas. Il faudra la mobilisation de tout un quartier et plusieurs centaines de pétitions pour que M. Vincent revienne sur sa décision et maintienne l'arrêt des Creuses !

23 juillet 2008 : M. Vincent stoppe le projet Constructa sur la ZAC de Châteaureux !

La décision prise en catimini par M. Vincent, au cœur de l'été, a enterré un projet de 26.000 m² comprenant un hôtel 3*, des bureaux, des commerces et des logements à Châteaureux. Projet porté de surcroît par un groupe français, Constructa, et signé par un architecte de renommée internationale : Jean Nouvel (Tour Agbar à Barcelone, Dentsu Building à Tokio). L'arrêt brutal du projet, sans concertation ni préavis, a directement affecté les professionnels du BTP et leurs salariés qui misaient sur ce chantier pour ne pas subir trop durement la crise...

1^{er} septembre 2008 : M. Vincent reconnaît avoir acheté en Chine les pavés de la Cité du design !

Pendant la campagne, le candidat Vincent nous promettait « une démarche exemplaire » en matière de développement durable. C'était « sa » priorité du mandat. Six mois plus tard, M. Vincent a déjà oublié que le développement durable ce sont à la fois de grands principes mais aussi de petits gestes. En choisissant de faire venir les pavés du parvis de la Cité du Design de Chine, M. Vincent nous a clairement dit où était « sa » priorité. Rappelons qu'en son temps, Michel Thiollière avait été confronté au même choix pour le parvis de la gare de Châteaureux. Il avait alors préféré acheter des pavés français et ainsi privilégier notre économie, nos entreprises et nos emplois ! Il n'y avait alors aucun décalage entre les discours et les actes.

18 octobre 2008 : M. Vincent fait de la Fête du livre une tribune politique !

La venue de Ségolène Royal sous le Grand chapiteau de la Fête du Livre a tourné au meeting politique sous les yeux médusés des auteurs, des libraires et d'une grande partie du public. Jamais auparavant la venue d'un auteur, aussi brillant et médiatique soit-il, n'avait dégénéré en une manifestation politique. Jamais en vingt-trois ans d'existence, notre Fête du Livre n'avait été détournée de son esprit populaire, familial et surtout apolitique. Jamais.

24 novembre 2008 : M. Vincent annonce l'augmentation des impôts locaux de 7,5 % !

Depuis son élection, M. Vincent n'a eu de cesse d'alarmer l'opinion publique sur la situation financière de la Ville pour justifier la hausse des impôts et en faire porter la responsabilité à Michel Thiollière. Or, l'ancienne municipalité a toujours été extrêmement vigilante sur l'utilisation de l'argent public pour réduire les impôts (-5 % entre 2001 et 2007) et désendetter la Ville (-32 M€ entre 2001 et 2007). M. Vincent et son équipe doivent à présent se mettre au travail, et surtout aller chercher l'argent là où il se trouve, chez nos partenaires, et non dans la poche des Stéphanois !

8 décembre 2008 : M. Vincent annonce l'augmentation des pass STAS de 5,6 % en moyenne !

Cette augmentation est d'autant plus injustifiée et mal venue qu'elle pouvait être évitée. En effet, la société Véolia Transport, en charge du réseau STAS, a reversé début décembre 1,2 M€ à Saint-Etienne Métropole pour une TVA indûment payée entre 2005 et 2007 ! Parallèlement à ce remboursement, Saint-Etienne Métropole va dorénavant économiser chaque année plus de 250.000 € en raison de l'exonération du paiement de cette TVA à Véolia Transport. Ces 250.000 € d'économie annuelle auraient pu, à eux seuls, préserver les Stéphanois d'une augmentation des tarifs en 2009, année de crise économique !

1^{er} janvier 2009 : M. Vincent augmente jusqu'à 10 % les tarifs des maisons de retraite !

Pendant des années, la volonté politique de Michel Thiollière a été de pratiquer dans nos résidences pour personnes âgées des prix bas afin que même les plus modestes d'entre nous puissent y accéder. Au lieu de poursuivre dans cette voie et de conserver cette spécificité stéphanoise, M. Vincent a préféré augmenter les tarifs de nos résidences, jugés « pas assez chers » à ses yeux !

23 janvier 2009 : M. Vincent prend le risque d'une mise sous tutelle du CHU !

En appelant à voter contre le plan de retour à l'équilibre du CHU présenté par la Direction générale et les médecins, M. Vincent a pris le risque de placer notre hôpital sous administration provisoire de l'Etat. En d'autres termes, M. Vincent a pris le risque qu'un fonctionnaire de Paris descende à Saint-Etienne pour gérer notre hôpital et décider deux fois plus de suppressions d'emplois que ne le prévoit le plan de redressement ! Conscient du risque, le Conseil d'administration de l'hôpital n'a pas suivi les recommandations de M. Vincent et a adopté, à la majorité, ce plan indispensable pour l'avenir du CHU.

26 janvier 2009 : M. Vincent augmente de 6,2 % la taxe Versement Transport !

Pour aider les entreprises, pour leur montrer qu'il est à leur écoute dans cette période de crise, M. Vincent n'a rien trouvé de mieux que d'augmenter de 6,2 % la taxe Versement Transport ! Et comme si ça ne suffisait pas, M. Vincent a également augmenté la Taxe Professionnelle de 0,5 % ! Ces hausses inopportunes sont autant d'argent que les entreprises ne pourront pas verser à leurs salariés en prime cette année. Bref, un nouveau coup dur pour le pouvoir d'achat des ménages et pour la compétitivité de nos entreprises.